



Challenge 3^{ème} & 4^{ème} série

Saison 2025/2026

1. Joueurs concernés

Seuls peuvent participer aux tournois du challenge les joueurs classés en dessous de 2 ♣. Les joueurs concernés par le classement général sont les adhérents du Cercle de Bridge Avaricum.

2. Les tournois retenus

La période retenue est d'octobre 2025 à fin mai 2026. Tous les tournois du challenge 3^{ème} & 4^{ème} série sont intégrés dans le challenge, y compris les 8 tournois SDE (simultanés des élèves) qui sont réservés aux bridgeurs classés jusqu'à 3 ♦

Le premier tournoi aura lieu en octobre 2025 et le dernier tournoi en mai 2026.

Les tournois seront animés par : **Christine DE REALS, Sylvie BIGNON ou James AUTISSIER.**

3. Mode de calcul

Les points de challenge sont obtenus à partir du classement établi en % pour chaque tournoi.

Le nombre de points (c) dépend de la place obtenue par l'équipe (p), du nombre d'équipes ayant participé à ce tournoi (n), de l'indice de valeur moyen des équipes (IVM), du nombre de séances.

Les points challenge sont arrondis à un chiffre après la virgule.

4. Classement du challenge

Un classement individuel sera établi pour les 3^{ème} série et un classement individuel pour les 4^{ème} série.

En cas d'égalité entre 2 joueurs voire plusieurs joueurs, le classement est établi par ordre croissant de l'indice de valeur FFB des joueurs ex aequo.

Responsable du classement : **Bruno BARRATAULT.**

5. Dotation

- **Sous conditions : d'être licencié & adhérent du Cercle de Bridge Avaricum Saison 2025-2026, d'avoir participé à au moins 8 tournois.**
- **1^{er} de chaque série : 1 carte de 10 droits de table tournoi long + 1 carte de 5 droits de table tournoi court.**
- **2^{ème} de chaque série : 1 carte de 10 droits de table tournoi long.**
- **3^{ème} de chaque série : 1 carte de 5 droits de table tournoi court.**

La remise de la dotation en espèces sera effectuée à l'issue de l'assemblée générale de juin 2026.